

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 20 janvier 2022**

D03_200122

L'an deux mil vingt-deux, le vingt janvier à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Désignation de 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants) et d'1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales pour siéger à la Commission Vie Étudiante

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Pascale HOFFMANN, Thierry KLEIN, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Fanny COULOMB, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Sandrine CHAIX, Stéphane JULIOT, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Enzo GILLET, Nicolas HOGREL, Charles-Antoine JOURNET, Emmy MARC, Simon NOGARET, Amaury PELLOUX-GERVAIS, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL, Adèle FABRE, Emile HEYBERGER.

Membres représentés : Véronique MOLINARI (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Frédéric NOEL (procuration à Virginie ZAMPA), Alma BENECH (procuration à Enzo GILLET), Emeraude KABARE (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Amina OUMEDDOUR (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Aucun doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales ne s'est porté candidat pour siéger à la Commission Vie Étudiante.

Les candidatures pour siéger à la Commission Vie étudiante sont soumises au vote : Emile HEYBERGER en tant que titulaire et Nicolas HOGREL en tant que son suppléant, Elisa NAUDIN en tant que titulaire et Adèle FABRE en tant que sa suppléante, Séverin CONSTANT-MARMILLON en tant que titulaire et Enzo GILLET en tant que son suppléant.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	5
Nombre de votants	37
Voix favorables	28
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	7

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation d'Emile HEYBERGER, Elisa NAUDIN et Séverin CONSTANT-MARMILLON en tant que membres titulaires de la Commission Vie Étudiante, et de Nicolas HOGREL, Adèle FABRE et Enzo GILLET en tant que leurs suppléants respectifs.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 28 janvier 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

Publié le : 03/02/2022

Transmis au Rectorat le : 03/02/2022

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D03_200122**

Rappel statuts

- ▶ Statuts : CVE est une formation du CAc (paragraphe 3)
- ▶ Art 52 : Une commission vie étudiante est créée par **délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire** qui en fixe la **composition** et les modalités de désignation de ses membres. Elle décide également des **compétences** qu'elle lui délègue parmi celles dans le champ de la vie universitaire mentionnées à l'article 49 sans pour autant pouvoir lui déléguer **l'intégralité de ces dernières**.

Missions de la Commission vie étudiante

► Proposition de périmètre CVE et de délégations de la CFVU (statuts de l'EPE)

- 10. (CFVU) Adopte les mesures globales permettant aux étudiants de développer des activités culturelles, sportives, associatives et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;
 - 11.(CFVU) Adopte les mesures globales permettant le soutien de la vie associative des étudiants ;
 - 12. (CFVU) Propose des orientations de nature à améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants (**hors pédagogie**), notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, fait des propositions en ce qui concerne les services médicaux et sociaux
-
- Elabore la politique de la vie étudiante, rédige un schéma directeur de la vie étudiante
 - Pilote et évalue la politique de vie étudiante (définition des indicateurs, etc)
 - Pilote l'utilisation des moyens dédiés à la vie étudiante dans le respect de l'enveloppe et du cadre stratégique défini par le conseil d'administration,
 - Pilote la programmation et le bilan CVEC sur proposition du comité ressource CVEC qu'elle soumet au conseil d'administration

Composition

- ▶ Pilotage : VPVE + VPE
- ▶ Secrétariat de séance par DVE
- ▶ 3 élus étudiants titulaire et 3 élus étudiants suppléants : désignés par la CFVU parmi élus CFVU ou CA
- ▶ 1 élu doctorant : ~~désigné par le CED~~ désigné par la CFVU parmi les élus doctorants de la commission recherche ou du Conseil du CED
- ▶ 2 élus personnels : désignés par la CFVU dont un issu des personnels élus de la CFVU et un issu des personnels élus du CA
- ▶ 6 VPE et équivalent des composantes académiques
- ▶ 6 représentants des composantes académiques (Directeur composante ou Directeur administratif ou VPVE et équivalent)
- ▶ 1 VPE CROUS
- ▶ 1 direction générale du CROUS
- ▶ 4 VP : VP Valence, VPCST, VP RSE, VP RTI
- ▶ Collectivités invitées : Metro, Valence, Région
- ▶ Invités : Rectorat, DGS, DGDF, ADUDA, DCCST, DGDRTI, DGD BAPSO, DirCom, SUAPS, CSU, SAH, CED, VP Numérique, VP Santé, VP Finance, CM OEIP +/- CM à venir
- ▶ 26 membres (12 étudiants soit 46%) + 19 invités
- ▶ Au moins 2 fois par an